



**HAL**  
open science

## Produire et vendre des Heures (1485-1680)

Fabienne Henryot

► **To cite this version:**

Fabienne Henryot. Produire et vendre des Heures (1485-1680). Philippe Martin. Produire et vendre des livres religieux, Europe occidentale, fin XVe-fin XVIIe siècle, Presses Universitaires de Lyon, 2022, 9782729713812. hal-04071443

**HAL Id: hal-04071443**

**<https://enssib.hal.science/hal-04071443>**

Submitted on 29 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Produire et vendre des livres d'heures (1485-1560)

Fabienne Henryot

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

IHRIM

Référence bibliographique : Fabienne Henryot, « Produire et vendre des Heures (1485-1680) », Ph. Martin (dir.), *Produire et vendre des livres religieux, Europe occidentale, fin XV<sup>e</sup>-fin XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, PUL, 2022, p. 111-127.

Apparu au début du XIV<sup>e</sup> siècle à la suite d'une mutation du psautier monastique et d'une sorte d'inculturation du bréviaire dans le monde laïc, le livre d'heures (appelé aussi tout simplement « Heures ») constitue dans les deux derniers siècles du Moyen Âge le livre du fidèle par excellence, d'abord dans les cercles princiers et curiaux, puis dans la petite aristocratie et la bourgeoisie aisée. Support de la récitation des heures de la Vierge (soit 8 offices par jour), il s'enrichit progressivement d'autres offices (de la Croix, du Saint-Esprit, des morts) et de prières variées selon la sensibilité religieuse de son possesseur. Souvent illustré, ou au moins personnalisé, aisément transportable, il est tout à la fois un confident spirituel et un marqueur de réussite sociale. Le livre d'heures est l'indice le plus net et de l'autonomisation du laïc à la fin du Moyen Âge et de la généralisation de la culture écrite dans les foyers<sup>1</sup>.

L'avènement de la typographie à caractères mobiles vient évidemment bousculer ce marché prospère. Le premier livre d'heures imprimé sort des presses de Günther Zainer à Augsbourg en 1471. Cette édition sera suivie de près de 1 300 autres en un siècle. Toutefois, pendant près d'un demi-siècle, deux économies – du manuscrit d'une part et de l'imprimé d'autre part – coexistent, voire mêlent les mêmes artisans spécialisés dans la production de livres. Du reste, le livre d'heures imprimé de la fin du Moyen Âge emprunte beaucoup à son cousin manuscrit, notamment la mise en pages, l'ornementation et parfois la colorisation. Textes et bois gravés mis sous la presse s'inspirent de modèles manuscrits et peints, mais les influencent aussi en retour<sup>2</sup>. La rupture est toutefois bien nette : le livre d'heures incunable inonde le marché. Six mille manuscrits environ auraient été produits aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ; sans doute 1,4 million d'exemplaires sont imprimés entre les années 1470 et la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

En 1571, pour la première fois depuis l'avènement de la prière des Heures dans les foyers laïcs, ce manuel fait l'objet d'une normalisation romaine, imposée le 5 mars par un *motu proprio* de Pie V. Le pape autorise sa récitation en langue vernaculaire par les fidèles des deux sexes. Refondu dans un texte universel, l'office de la Vierge, cœur des Heures, n'est plus censé connaître de variations locales, de même que l'office des morts, les psaumes pénitentiels et

<sup>1</sup> Virginia Reinburg, *French Books of Hours. Making an Archive of Prayer*, New York, Cambridge University Press, 2012 ; Sandra Hindman & James Marrow (dir.), *Books of Hours Reconsidered*, Turnhout, Brepols, 2013.

<sup>2</sup> Isabelle Delaunay, « Le livre d'heures parisien aux premiers temps de l'imprimerie (1485-1500) », *Gazette du livre médiéval*, n° 46, 2005, p. 22-36.

diverses prières rénovées pour les purger de formules douteuses<sup>3</sup>. Cette réforme liturgique change définitivement le statut des Heures, désormais placées sous la surveillance des évêques. Le basculement le plus visible concerne d'ailleurs le titre, qui renonce au terme « Heures » pour privilégier l'*Officium beatae virginis Mariae*<sup>4</sup>.

Ces évolutions invitent à interroger les modalités de la production et de la réception des Heures durant un siècle (1471-1571) marqué par les disputes confessionnelles, le renforcement des identités religieuses et des consciences nationales, ainsi que par la « deuxième révolution du livre<sup>5</sup> » qui a vu se transformer les formes matérielles et les modalités de diffusion du livre auprès d'une population toujours plus nombreuse.

### **Centres et périphéries : la géographie des livres d'heures au premier siècle de l'imprimé**

Parce que le livre d'heures est déjà omniprésent dans l'univers de l'écrit domestique au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les premiers ateliers d'imprimeurs y voient d'emblée un produit dont la rentabilité paraît assurée, du moment qu'ils garantissent aux clients une facture proche de ce qu'ils ont l'habitude d'avoir en main : impression sur vélin, colorisation des gravures sur bois, composition du texte en colonnes, utilisation de caractères gothiques par exemple. Le premier livre d'heures imprimé (*Gebetbuch*) sort des presses de Günther Zainer le 12 mars 1471. Deux ans plus tard, Theobaldus Schenbecher imprime à Rome des Heures de la Vierge au format in-16. Dans les années suivantes, la production s'accélère et s'étend dans toute l'Europe : Venise en 1474, Bruges, Ferrare et Milan en 1475, Ulm et Naples en 1476, Deventer et Westminster en 1477, Lübeck en 1478, Genève en 1479, Bâle en 1480, etc.

Figure 1. Carte européenne du nombre de livres édités entre 1471 et 1500x

---

<sup>3</sup> *Bullarium Romanum novissimum à B. Leone Magno, usque ad S.D.N. Urbanum VIII. Opus absolutissimum Laerrii Cherubini Praestantissimi Jurisconsulti Romani Tertio nunc editum...*, Rome, Ex typographia R. Camerae Apostolicae, 1638, vol. 2, p. 249-251.

<sup>4</sup> En réalité, dès les années 1660, le terme « Heures » revient en force sur les pages de titre.

<sup>5</sup> Alain Mercier (dir.), *Les Trois Révolutions du livre : catalogue de l'exposition du Musée des arts et métiers, 8 octobre 2002-5 janvier 2003*, Paris, Imprimerie nationale, 2012.



La géographie de la production de livres d'heures en Europe dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle est révélatrice de cette perception du livre d'heures comme une valeur sûre pour un marché local. Les données de l'*Incunabula Short Title Catalog* (ISTC), qui font état de 456 éditions différentes à travers l'Europe entre 1471 et 1500<sup>6</sup>, mettent ainsi en évidence une certaine atomisation de la production au fur et à mesure de l'expansion de l'art typographique. Cette production émane de 49 villes différentes. À titre de comparaison, en 1500, 261 villes européennes ont abrité à un moment des presses<sup>7</sup>. Peu de textes ont convaincu aussi

<sup>6</sup> Sur cette ressource, voir Robert E. Bjork, « Incunabula Short Title Catalogue (ISTC): The International Database of 15th-Century European Printing », *Early Modern Digital Review*, vol. 42, n° 2, 2019, p. 165-167.

<sup>7</sup> Philippe Nieto, « Géographie des impressions européennes du XV<sup>e</sup> siècle », *Revue française d'histoire du livre*, n° 118-121, 2003, p. 125-173.

unanimement les imprimeurs de leur intérêt commercial et de l'existence d'un lectorat facile d'accès. Une projection cartographique des éditions reproduit en partie la géographie urbaine de l'Europe, l'installation de presses répondant à une exigence administrative pour les pouvoirs princiers, épiscopaux et municipaux et procédant aussi d'une revendication de centralité (figure 1). Les places typographiques d'Empire sont toutefois étrangement peu actives dans cette production (même si le rôle des foires de Francfort dans la distribution a sans doute été important), tandis que l'Italie des communes et les villes septentrionales des Pays-Bas ont fourni de nombreux livres d'heures. Sans surprise, les villes espagnoles – encore très dépendantes de l'offre étrangère – contribuent peu à cette production primitive.

Cette répartition géographique n'est pas sans évoquer les grands centres de production de livres d'heures manuscrits, même si, à plus grande échelle, cette logique ne se vérifie pas (la Picardie, par exemple, terre de livres d'heures enluminés, attend longtemps ses presses). Les typographes du pays flamand et de l'Italie du Nord exploitent avec succès cette continuité de la demande en livres religieux émanant d'une élite nombreuse. Cette géographie s'explique enfin par la vigueur de mouvements religieux qui, au XV<sup>e</sup> siècle, renouvellent la piété laïque et promeuvent une spiritualité empruntée aux cloîtres. Ainsi, dans l'espace rhéno-flamand les communautés des Frères de la vie commune disposent de leurs propres presses et alimentent les fidèles en livres d'heures : 5 éditions à Schoonhoven, 2 à Gouda et une à Bruxelles (toutes en néerlandais) sont produites à l'instigation des frères. Ces Heures compilent les leçons et antienne des Heures, mais aussi des extraits du Pseudo-Bonaventure, de Ludolphe de Saxe et Ubertin de Casale<sup>8</sup>. Par ces publications, les frères adossent à leur activité scolaire une œuvre presque missionnaire visant à répandre dans la société des lectures conformes à la *devotio moderna*. Dans l'Italie du Nord, c'est l'expansion des confraternités qui explique que les imprimeurs locaux d'abord, vénitiens ensuite, exploitent une demande grandissante des laïcs, pour lesquels la récitation des Heures est devenue une obligation. Le champenois Nicolas Jenson, installé à Venise après avoir appris le métier dans l'Empire, se spécialise dans cette marchandise à partir des modèles parisiens qu'il connaît bien et qu'il adapte, plus ou moins adroitement, aux caractéristiques sociales et dévotionnelles de la clientèle italienne. Ses premiers recueils paraissent en 1472. Il fait copier les bois parisiens et mêle au sanctoral français les saints vénérés dans les confréries italiennes, et plus spécifiquement à Venise. Au total, au XV<sup>e</sup> siècle, 74 éditions de livres d'heures sont publiées en Italie, dont 36 à Venise, affirmant toutes de fortes ressemblances avec les modèles parisiens<sup>9</sup>.

Dès avant la fin du XV<sup>e</sup> siècle, cependant, des monopoles s'instaurent de manière aussi rapide que spectaculaire. Quelques villes exploitent les spécificités d'un marché européen où une certaine unanimité à l'égard de la langue latine ainsi que la naissance d'identités linguistiques (latin et langue vernaculaire coexistent dans les livres d'heures, le premier restant toutefois majoritaire) favorisent les échanges internationaux pour peu que les manuels s'adaptent un tant soit peu aux spécificités diocésaines. Cette particularité du livre d'heures lui a ouvert un marché intracontinental vaste et, à l'inverse, cette circulation des éditions à travers l'Europe a engendré une certaine uniformisation des calendriers et des prières, à partir de l'usage dit « romain », c'est-à-dire universel. Dès lors, certains territoires renoncent finalement à produire leurs propres livres d'heures puisqu'ils peuvent s'approvisionner ailleurs. La chose est particulièrement visible en Angleterre. Au temps du manuscrit, déjà, les Heures à l'usage de Sarum (Salisbury) étaient produites le plus souvent à Paris ou en Normandie. En 1475, Colard Mansion, typographe à Bruges, imprime pour William Caxton des Heures pour les fidèles anglais. Les imprimeurs locaux s'y essaient ensuite : Caxton à Westminster en 1477 ;

---

<sup>8</sup> Koen Goudriaan, « *Devotio Moderna* and the Printing Press (ca 1475-1540) », *Church History and Religious Culture*, vol. 93, n°4, 2013, p. 579-606.

<sup>9</sup> Cristina Dondi, *Printed Books of Hours from Fifteenth-Century Italy*, Florence, Leo Olschki, 2016.

William de Machlinia, d'ailleurs d'origine flamande, publie en 1484 des Heures depuis son atelier londonien fondé l'année précédente. Dès 1488, les imprimeurs parisiens reprennent le contrôle du marché britannique, concurrencés par l'imprimeur anversois Gérard Leeu (1491). Parallèlement aux productions locales de Wynkyn de Worde ou de Richard Pynson, les ateliers de Venise, Rouen et surtout Paris imposent leur marchandise en Angleterre, si bien que les ateliers londoniens finissent par abandonner ce type de produit<sup>10</sup>. Une telle circulation a eu sans doute pour effet de créer une vaste communauté de lecteurs habitués sinon aux mêmes prières, du moins aux mêmes formes matérielles des supports de lecture, longtemps marquées par l'esthétique gothique<sup>11</sup>. Le livre d'heures que Thomas More a en sa possession lors de son emprisonnement dans la tour de Londres entre le 17 avril 1534 et le 6 juillet 1535 sont encore des Heures parisiennes à l'usage de Sarum, publiées en 1530 par François Regnault. Dans les marges de 19 pages au début du volume, More a écrit des prières en anglais composées en captivité<sup>12</sup>. Or François Regnault connaît bien le marché anglais. Il a commencé sa carrière à la fin du xv<sup>e</sup> siècle à Londres : il perpétue ce lien entre la production parisienne et le débouché anglais, notamment pour les livres d'offices, du moins jusqu'à ce que l'Act of Parliament du 25 décembre 1534 interdise l'importation d'ouvrages étrangers. Les tentatives de publier des Heures à l'usage d'York dans les années 1510 ne réussissent pas davantage : après deux éditions dues à Richard Pynson et Wynkyn de Worde, les libraires anglais se tournent vers les imprimeurs rouennais.

Aussi, au début du xvi<sup>e</sup> siècle, la production est presque entièrement le fait de trois villes : Paris, Anvers et Venise, la première surpassant les deux autres et alimentant tout le marché européen en proposant des Heures à usage liturgique également germanique ou flamand. La production anversoise s'adresse surtout à l'Espagne. Ainsi, le livre d'heures confirme le modèle économique mis en évidence par Andrew Pettegree, identifiant des centres et des périphéries dans la géographie des premières décennies de l'imprimerie<sup>13</sup>.

La situation parisienne est la plus spectaculaire, même si les typographes français, qui accueillent la presse dès 1470, ont tardé, pour des raisons mystérieuses, à produire des livres d'heures imprimés. Il faut en effet quinze ans pour que les ateliers parisiens considèrent l'impression d'Heures comme une entreprise rentable, malgré le succès des expériences étrangères. Cet écart chronologique tient peut-être à la perception du marché par les premiers artisans parisiens, ne voyant pas la typographie comme une technique révolutionnaire, mais plutôt complémentaire des procédés manuscrits et picturaux mieux rôdés et répondant largement à la demande. La nature même du livre d'heures, exigeant un effort de personnalisation par l'insertion de prières propres au commanditaire ou à sa famille, n'invitait sans doute pas à se risquer à une production massive de recueils standardisés dont la vente n'était en rien assurée. Une édition est mise sur le marché par Antoine Vérard en septembre 1485 avec la complicité de l'imprimeur Jean du Pré ; ils collaborent tous deux l'année suivante pour deux nouvelles éditions, et Vérard commercialise encore une édition en 1487. La production augmente significativement en 1488, Vérard faisant travailler plusieurs fournisseurs, tel Antoine Caillaut, en plus de Jean du Pré, pour produire 10 éditions. Dans les années qui suivent, la production progresse, pour s'élever à 248 éditions différentes dans les années 1501-1510<sup>14</sup>. Mais, observée de plus près, la production connaît en réalité des hauts et

---

<sup>10</sup> Eamon Duffy, *Marking the Hours: English People and their Prayers 1240-1570*, New Heaven, Yale University Press, 2006.

<sup>11</sup> Ursula Baurmeister, « Was Jacques Le Forestier the Printer of the *Horae ad Usam Sarum* of 1495? », *The British Library Journal*, vol. 9, n°1, 1983, p. 66-75.

<sup>12</sup> Louis L. Martz & Richard S. Sylvester, « Thomas More's Prayer Book », *The Yale University Library Gazette*, vol. 43, n°2, 1968, p. 53-80.

<sup>13</sup> Andrew Pettegree, « Centre and Periphery in the European Book World », *Transactions of the Royal Historical Society*, n° 18, 2008, p. 101-128.

<sup>14</sup> Les chiffres concernant Paris sont établis à partir de Paul Lacombe, *Livres d'heures imprimés au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècles conservés dans les bibliothèques publiques de Paris, catalogue*, Paris, Imprimerie nationale, 1907 ; et Hanns Bohatta,

des bas, révélateurs de périodes de saturation du marché. Pour 20 éditions en 1490, on n'en compte plus que 9 l'année suivante ; pour 44 éditions en 1502, on en dénombre moins de la moitié (21) en 1503. La production n'est donc pas uniforme dans le temps ; elle témoigne de la constitution de stocks importants, qu'il faut ensuite résorber avant de se lancer dans une nouvelle édition. C'est visiblement la stratégie de Simon Vostre et des frères Hardouyn, dont la production n'est pas égale d'une année à l'autre. Elle permet de sonder la demande et de s'y adapter, au prix d'une vigilance permanente, alors que les livres d'heures d'étal, fabriqués en série, ont enfin trouvé leur clientèle. Celle-ci est parfois fort éloignée de la capitale : les libraires parisiens réussissent très vite à s'imposer comme les fournisseurs des pouvoirs ecclésiastiques locaux en proposant des recueils adaptés non plus à des individus ou à des familles, mais à des communautés diocésaines. L'usage parisien ne représente que 12,6 % de la production de la capitale. Un livre d'heures sur quatre est établi sur un usage diocésain propre : celui de Rouen (37 éditions), de Chartres (20 éditions), de Bourges (19 éditions) par exemple, alors même que ces villes sont parmi les premières à se doter de presses. La rapidité d'exécution des presses parisiennes, servies par des matrices de textes et d'images toutes prêtes, un personnel d'atelier plus nombreux sans doute et une grande expérience de la coordination des étapes de fabrication et de commercialisation des livres, a favorisé ce monopole. Antoine Vérard, véritable entrepreneur sur le marché naissant du livre imprimé, s'est ainsi spécialisé dans l'édition liturgique, qui représente un tiers de sa production<sup>15</sup>. Simon Vostre, actif entre 1488 et 1520, a produit quant à lui quelque 300 éditions de livres d'heures<sup>16</sup>.

Ce quasi-monopole parisien reste perceptible malgré les fluctuations chronologiques de la production au fil du siècle.

## Les hésitations du marché

La production connaît en effet une périodisation en deux temps, avec une première période faste, suivie d'un effondrement dès la fin des années 1510, et plus nettement encore dans les années 1520-1530. Elle passe de 163 éditions différentes par décennie en Europe avant 1530, à 62 entre 1531 et 1570. Les raisons du succès des Heures ont été évoquées ; celles du tassement du marché sont plus difficiles à discerner.

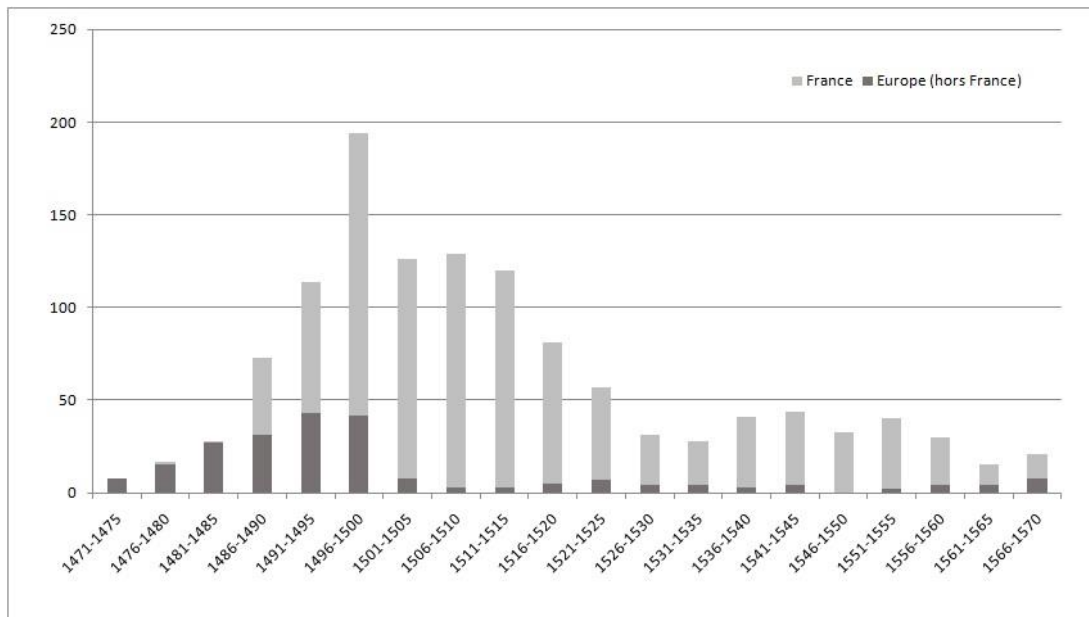
Figure 2. Répartition chronologique des éditions d'Heures en Europe (1471-1570)

---

*Bibliographie des livres d'heures (Horae B. M. V., Officia, Hortuli animae, Coronae B. M. V., Rosaria et Cursus B. M. V.) imprimés au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles*, Vienne, Gilhofer & Ranschburg, 1909. Les chiffres sont à prendre avec précaution, d'abord parce que ces répertoires datent un peu et parce qu'il n'est pas évident d'y distinguer les éditions (tous les exemplaires produits à partir d'une même composition typographique) des émissions (modifications mineures des feuillets d'une édition, ou réimpression à partir de la composition typographique conservée, ce qui est rare à cette époque).

<sup>15</sup> Mary Beth Winn, « Antoine Vérard et l'art du livre », *Le Moyen Français*, n° 69, 2011, p. 133-160.

<sup>16</sup> Jules Renouvier, *Des gravures sur bois dans les livres de Simon Vostre, libraire d'Heures*, Paris, Auguste Aubry, 1862.



Il faut bien sûr y voir l'effet de la Réforme, qui ampute une partie du marché en Europe du Nord et en Europe orientale. On ne voit en effet plus aucune édition dans les villes d'Empire, et les communautés catholiques persécutées d'Angleterre font venir leurs Heures de Paris et d'Anvers. La production anecdotique des presses de Genève, de Lausanne et de Bâle disparaît complètement. À l'inverse, la même période voit 8 éditions espagnoles (Séville, Burgos, Salamanque, Alcalá) arriver sur le marché, ce qui n'est certes pas considérable, mais tout de même remarquable dans la mesure où l'imprimerie espagnole avait négligé jusqu'alors ce type de production.

Cependant, la professionnalisation progressive de l'Europe n'est pas une explication suffisante, d'une part parce qu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle les choix confessionnels nationaux ne sont pas encore fermes et d'autre part parce que même dans les pays relativement peu ébranlés par la Réforme, la production baisse aussi, comme on peut l'observer en Italie, où seules les presses vénitiennes fournissent encore sporadiquement des Heures. La mise en place de censures nationales, qui examinent de près les livres d'heures, a pu avoir un effet négatif sur la production. L'inventivité iconographique frôle en effet parfois le blasphème et la traduction de passages des Évangiles ne va pas sans rappeler les revendications protestantes d'accès au texte biblique en langue vernaculaire. Il est en outre assez aisé d'inclure dans la succession des séquences du livre d'heures des professions de foi ou traités luthériens ou calvinistes. L'index de la Sorbonne signale ainsi des « Heures de Paris, petites, qui entre autres contiennent une confession luthérienne, sans Calendrier ni Vigiles des trépassés<sup>17</sup> ». Les Heures de Pierre Gringore, partiellement versifiées, sont censurées par la Sorbonne le 28 août 1525, mais Gringore passe outre et tente d'autres leviers juridiques, hors de Paris, ce qui est d'autant plus commode en cette période où la surveillance du livre est fragilisée par l'absence du roi, captif en Espagne. Il obtient à Lyon un privilège, daté du 10 octobre 1525 et signé de Louis Hernoet. L'imprimeur parisien Jehan Petit met alors l'ouvrage sous presse ; le colophon indique un achevé d'imprimer en date du 15 novembre 1525<sup>18</sup>. Héraut d'armes du duc de Lorraine, Gringore a fait ajouter la mention factice « ces Heures ont esté imprimées audict pays de

<sup>17</sup> Francis Higman, *Censorship and the Sorbonne. A Bibliographical Study of Books in French Censored by the Faculty of Theology of the University of Paris 1520-1551*, Genève, Droz, 1979, p. 124, n°B114.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 79.



Lorraine et es Allemagnes et lesquelles il a monstrées et communiquées à aucuns docteurs de la faculté »<sup>19</sup>, le patronage lorrain servant de paravent à l'audacieuse entreprise de Gringore.

Cette diminution de la production a aussi d'autres explications. La saturation du marché a pu jouer, le livre d'heures étant un bien transmissible au sein des familles qu'il n'est donc pas utile de renouveler régulièrement. Les inventaires après-décès indiquent, tout au long du siècle, la présence d'Heures « vieilles » et « usées » qui perdurent dans les mains des fidèles, ce qui dispense d'en acheter de nouvelles, y compris au sein de classes sociales qui pourraient en acquérir de plus récentes, comme les secrétaires du roi dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>.

En outre, les Heures sont concurrencées à partir des années 1530 par d'autres types d'ouvrages religieux en langue vernaculaire<sup>21</sup>. Certaines propositions éditoriales, exploitant également de vieilles formules médiévales, supplantent occasionnellement les Heures dont elles sont très proches par la tonalité mariale, le dolorisme et la capacité à structurer le temps domestique et social. C'est le cas de l'*Hortulus animae*, qui contient lui aussi l'office de la Vierge, les psaumes pénitentiels et des prières pour les défunts. Ce succès de librairie, au contenu perpétuellement changeant, a justement connu une chronologie éditoriale inverse de celle des Heures. Bien présent sur le marché entre 1490 et 1510, il en disparaît ensuite puis réapparaît dans les années 1520, triomphe dans les années 1550 et s'efface après 1575, quand le livre d'heures revient en force dans les officines des libraires. Cet exemple ne suffit pas à démontrer que le livre d'heures a reculé devant des titres concurrents, mais il invite à penser l'offre éditoriale en matière de spiritualité individuelle et de ritualisation du quotidien de manière globale.

Il est possible aussi que le livre d'heures ait connu vers 1530 une sorte de crise d'identité quant à sa forme. Si la structure des textes et offices est relativement stable au cours du siècle, l'esthétique du livre est mise en question. Les tentatives, de la part de Geoffroy Tory, par exemple, de moderniser la typographie et l'iconographie en recourant à des styles italianisants ont été saluées par une élite – ses Heures publiées en 1525 bénéficient d'un privilège de François I<sup>er</sup><sup>22</sup> –, mais les éditions suivantes retournent aux caractères gothiques, plus consensuels bien qu'ils soient vieillis dans l'ensemble de l'offre éditoriale du temps, en particulier littéraire et savante.

Une autre explication tient peut-être justement à la forte concentration géographique du marché. Les conflits confessionnels du XVI<sup>e</sup> siècle ont sans doute interdit aux libraires parisiens l'accès à des espaces de vente jusqu'alors acquis, comme les villes septentrionales des Pays-Bas (usage d'Utrecht) ou la Savoie, tiraillée entre le calvinisme et le catholicisme alors que les évêques de Genève perdent leur pouvoir temporel puis religieux dans l'Ouest lémanique. Les monopoles sont en effet des constructions fragiles puisqu'ils sont dépendants des débouchés. D'autant que la librairie française est en crise au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et plus encore à la fin des années 1560, et ce sont justement les livres religieux qui pâtissent le plus de cette crise. La production atteint des planchers inédits. La concurrence étrangère sait d'ailleurs en profiter. Bien avant la réforme du livre d'heures imposée par Rome en 1571, l'officine de Christophe Plantin, à Anvers, se positionne sur cet objet, surtout pour le marché espagnol, mais aussi en

---

<sup>19</sup> Pierre Gringore, *Heures de Notre Dame, translatees en francoys et mises en rihtme [sic] par Pierre Gregoire [sic] dict Vaudemont herault darmes de treshault [...] prince [...] le duc de Lorraine [...], par le commandement de Regnee de Bourbon duchesse de Lorraine*, Paris, « Avec le privilege du Roy nostre Sire donne pour troys ans audict Vaudemont mys dens se present cayer. Et ce vendent chez Jehan Petit a la rue saint Jaques a la Fleur de lis dor, 1525, colophon.

<sup>20</sup> Hélène Michaud, « Les bibliothèques des secrétaires du roi au XVI<sup>e</sup> siècle », *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 126, n° 2, 1968, p. 333-376.

<sup>21</sup> Voir Francis Higman, *Piety and the People: Religious Printing in French 1511-1551*, Aldershot, Ashgate, 1996.

<sup>22</sup> Stéphanie Deprouw, Olivier Halévy & Magali Vène, « À l'enseigne du Pot Cassé : des livres d'heures d'un genre nouveau », dans *Geoffroy Tory, imprimeur de François I<sup>er</sup> : graphiste avant la lettre*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2011, p. 32-67.

direction de la France. Entre 1555 et 1589 (de part et d'autre, donc, de la réforme de Pie V), 63 éditions différentes d'Heures sortent du Compas d'or, avec un tirage minimal estimé à 1 000 exemplaires. Cette offre, qui plus est soignée et conforme aux goûts esthétiques français – notamment par l'adjonction de gravures dans le style flamand –, séduit le public parisien<sup>23</sup>.

## Un succès constant

Quoi qu'il en soit, d'autres indices donnent à penser que cette offre éditoriale amoindrie n'a pas véritablement atteint la vitalité et le succès des Heures dans la part de l'Europe restée fidèle au catholicisme. D'abord, le livre d'heures reste une valeur marchande sûre. Il reste très présent dans les officines de libraires et dans les boutiques plus généralistes autorisées à débiter des livres. L'inventaire de Guillaume Godard, libraire parisien, effectué en 1545, révèle un stock de 263 696 livres, dont 148 717 livres d'heures, et des formes et des rames de livres d'heures en préparation qui représentent sans doute 15 000 à 20 000 exemplaires. Les livres sont très variés, « heures carrées », « heures longues », « heures gros traict », « heures hymnées », mais le prix moyen de l'unité atteint à peine 5 deniers, ce qui est extrêmement faible et met le livre d'heures imprimé à portée de toutes les bourses<sup>24</sup>. La variété des formes doit sans doute répondre à une demande différenciée en matière de maniabilité, de familiarité avec le livre et de typographie. Sont ainsi signalés chez Godard des Heures « gros bastard », « lettre romaine », « grosse lettre », « lettre italique », permettant à chaque client de trouver la forme visuelle qui lui est la plus commode. Cette variété est un argument commercial. Quoique plus modeste, l'inventaire de Pierre Ricouart dressé en 1563 fait état de 3 000 livres d'heures reliés et 45 000 en blanc, estimés en tout à 1 731 livres tournois (lt) et 12 sous. La diversification des reliures – en veau ou en basane, « à filets » ou « à bouquets », dorées parfois – montre l'effort réalisé pour toucher un public étendu et aux niveaux de fortune hétérogènes. Ricouart diversifie aussi les usages : de Rome, de Soissons, de Sens, d'Orléans<sup>25</sup>. À Bruxelles, en 1569, la visite du magasin de Michiel Van Hamont par les autorités inquisitoriales révèle un grand nombre de livres d'heures<sup>26</sup>, genre qui paraît normatif à la fois pour les agents qui inspectent l'officine – celui qui les vend est donc acquis au catholicisme – et pour la clientèle dont il cadre la foi.

En effet, les Heures constituent un enjeu symbolique de désignation confessionnelle. Cette simplification n'allait pas de soi car Calvin, dans l'*Institution de la religion chrétienne*, se montre nuancé sur la récitation des Heures, qui lui paraît un exercice de piété légitime,

pourvu aussi que ce ne soit point une superstitieuse observation des heures, et que, comme nous estans acquitez en icelles de nostre devoir envers Dieu, nous pensions bien avoir satisfait pour tout le reste du temps ; mais que ce soit pour une discipline et instruction de nostre imbécillité, laquelle en soit ainsi exercée et aiguillonnée le plus souvent qu'il sera possible<sup>27</sup>.

Mais pour le consistoire de Genève, l'affaire est beaucoup plus schématique : le livre d'heures et les lectures qu'il permet sont un signe de papisme. Dans les années 1540, ainsi, le consistoire convoque plusieurs réformés pour leur faire expliquer la présence d'Heures dans

---

<sup>23</sup> Karen Lee Bowen, *Christopher Plantin's Books of Hours: Illustration and Production*, Nieuwkoop, De Graaf, 1997, p. 41-52.

<sup>24</sup> Annie Parent, *Les Métiers du livre à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle (1535-1560)*, Genève, Droz, 1974, p. 135.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 139.

<sup>26</sup> Renaud Adam, « “Men and Books under Watch”: the Brussels' Book Market in the Mid-Sixteenth Century through the Inquisitorial Archives », dans Shanti Graheli (dir.), *Buying and Selling: the Business of Books in Early Modern Europe*, Leyden, Brill, 2019, p. 303-321.

<sup>27</sup> Jean Calvin, *Institution de la religion chrestienne. Nouvellement mise en quatre livres et distinguées par chapitres en ordre et méthode bien propre*, Genève, J. Crespin, 1560, p. 401.

leur maison, voire dans leurs poches. C'est le cas de Bartholomée d'Orsières, dénoncée par le voisinage pour lecture de livres d'heures. Le consistoire exige qu'ils soient brûlés en présence de son mari. Le même jour, l'assemblée traite le cas d'Antoina Vulliens, qui en introduit à Genève en contrebande, en les cachant sous les vêtements de sa sœur<sup>28</sup>. Ce symbole confessionnel n'est pas toujours perçu comme tel par les réformés, qui y restent attachés après leur conversion. Les personnes convoquées, lorsqu'elles doivent attester leur attachement à la foi calviniste, s'empressent d'affirmer qu'elles ne possèdent pas d'Heures. Jehan Bertheratz, qui ne comprend pas bien pourquoi on l'a fait venir, rappelle qu'il se rendait justement au sermon, qu'il a renoncé au chapelet, ne lit jamais l'Évangile en latin et « qu'il az ung Nouveaux Testament et n'a pointz d'heures<sup>29</sup> ». Le schisme tient dans ces représentations opposées du livre : le Nouveau Testament pour les réformés, les Heures pour les catholiques. Il faut dire qu'au même moment certains éditeurs parisiens, comme Jean Le Blanc, introduisent dans les calendriers des éléments historiques relatifs aux conflits confessionnels. La préface – élément rare dans les livres d'heures – est éloquente quant à cette injonction à « ne pas perdre courage au temps d'adversité, sachant que Dieu gouverne tout à son honneur et au profit de son Église ». Il cite dans le calendrier le début du concile de Trente (6 janvier 1546) et la procession générale du 29 janvier 1534 ordonnée par François I<sup>er</sup> à la suite de l'affaire des Placards par exemple<sup>30</sup>. Tout au long du siècle, cette appréciation confessionnelle du livre d'heures reste sensible. Un personnage des histoires de Jacques Yver se fait faire une casaque blanche avec des poches dans lesquelles il range « en une pochette des heures, et en l'autre des pseumes affin de s'accorder avec tous ceux qu'ils trouveroient, et estre tout ce qu'on voudroit<sup>31</sup> ».

Cette cristallisation du schisme à travers l'édition des Heures est particulièrement visible en Angleterre. En 1534, William Marshall imprime un livre d'heures *Cum Privilegio Regali* avec l'adjonction des armes du roi d'Angleterre sur la page de titre<sup>32</sup>. Cette provocation montre que la publication a un but plus polémique que dévotionnel. On trouve dans le texte beaucoup d'emprunts à Luther, notamment les propos du Réformateur contre l'*Hortulus Animae* et les Heures, qu'il considérait comme des escroqueries à l'égard des fidèles. Marshall imagine cette publication dans la même perspective : attaquer les *Primers* traditionnels (nom des Heures en anglais), en particulier au sujet des indulgences qu'elles contiennent. Les assemblées qui aboutiront à l'autonomisation de l'Église d'Angleterre ne cessent de se récrier contre ces indulgences colportées par les Heures, certaines tout à fait stupéfiantes : les sept prières de saint Grégoire, récitées dévotement, rapporteraient ainsi 32 000 ans de rémission au lecteur, peut-on lire dans un recueil à l'usage de Sarum de fabrication française. En réalité, les indulgences sont peu présentes dans les Heures anglaises, au moins celles imprimées à Londres ou à Westminster, et ce sont surtout les recueils importés de Paris (atelier de Kerver), d'Anvers (Christoffel van Ruremund) ou de Cologne (Frans Birkman) qui les promeuvent, en les annonçant dès la page de titre pour attirer le chaland<sup>33</sup>. La lutte contre les indulgences est devenue au cours des années 1520-1530 une sorte d'étendard, de cause commune à toutes les Réformes. À l'inverse, dans le monde catholique, les Heures traditionnelles servent de petit matériel scolaire pour l'apprentissage de la lecture dans les structures éducatives qui se mettent en place. Dans les circuits de diffusion, livres d'heures et ABC sont vendus ensemble, signe d'un probable usage conjoint dans les petites classes, d'autant qu'on y trouve de plus en plus

---

<sup>28</sup> Wallace McDonald (éd.), *Registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin*, Genève, Droz, 2010, vol. 5, 15 mai 1550.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 268.

<sup>30</sup> *Heures à l'usage de Paris*, Paris, Jean Le Blanc pour Julien Duval, 1556, n. p.

<sup>31</sup> Jacques Yver, *Le Printemps d'Yver contenant cinq histoires discourues par cinq journées en une noble compagnie au chasteau du Printemps*, Anvers, G. Silvius, 1572, p. 1261.

<sup>32</sup> Edgar Hoskins (éd.), *Horae Beatae Mariae Virginis, or, Sarum and York Primers*, Londres, Longman, Green and Company, 1901 ; Charles Butterworth, *The English Primers (1529-1545)*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1953.

<sup>33</sup> Flora Lewis, « "Garnished with Glorious Tytles": Indulgences in Printed Books of Hours in England », *Transactions of the Cambridge Bibliographical Society*, vol. 10, n° 5, 1995, p. 577-590.

les textes élémentaires de l'initiation chrétienne (*Pater noster, Ave Maria et Credo*), parfois soutenus par le chant, dont les vertus pédagogiques sont parfaitement connues<sup>34</sup>.

\*

Le livre d'heures est ainsi reconnu par les historiens du livre comme « the most ubiquitous book of the sixteenth century »<sup>35</sup>. Il est partout, il a gagné des classes sociales plus modestes qu'un siècle auparavant, il se prête à des usages individuels autant que collectifs, de l'enfance à la mort. Il accompagne le fidèle à la messe, mais s'utilise aussi dans la chambre, pour les prières du matin et du soir. La révolution économique et culturelle que constitue l'art typographique, en croisant un contexte religieux et politique dramatique, a favorisé sa mue formelle tout en confirmant ses caractéristiques médiévales : importance de la dévotion mariale, rôle dans l'initiation chrétienne, spiritualisation du temps, invitation à la pénitence. L'uniformisation romaine décrétée en 1571 s'attache au contenu, mais ne change rien aux modèles de composition et d'illustration qui ont fini par s'imposer ; elle ne remet pas non plus en cause l'importance de ce manuel dans la vie des catholiques. Le livre d'heures restera pour encore trois siècles un succès de librairie, tout particulièrement en France.

---

<sup>34</sup> Kate Van Orden, « Children's Voices: Singing and Literacy in Sixteenth-Century France », *Early Music History*, n° 25, 2006, p. 209-256.

<sup>35</sup> Kate van Orden, « Children's Voices: Singing and Literacy in Sixteenth-Century France », *Early Music History* vol. 25, 2006, p. 209-256, ici p. 220: « le livre le plus omniprésent du XVI<sup>e</sup> siècle ».